

*Questions orales***L'ENVIRONNEMENT****LES PLUIES ACIDES—LES DÉGÂTS CAUSÉS PAR LES ÉMISSIONS EN PROVENANCE DES ÉTATS-UNIS**

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, en l'absence du ministre de l'Environnement, je poserai ma question au premier ministre. Les Canadiens sont très étonnés de l'immobilisme qui règne sur le front des pluies acides. En 1985, le premier ministre a perdu un an à attendre le rapport du délégué des pluies acides. En 1986, il a donné le mauvais signal à Washington en donnant son accord à cinq ans de recherche et de démonstrations en technologie charbonnière. Cette année le premier ministre a applaudi avec enthousiasme à la Chambre quand le président Reagan s'est engagé uniquement à envisager la possibilité d'un traité sur les pluies acides.

Maintenant que le gouvernement s'éveille à la réalité des relations canado-américaines, est-ce que le premier ministre va trouver le courage de faire le bilan des dégâts causés aux immeubles, aux forêts et à l'agriculture du Canada, à nos producteurs de sirop d'érable, à la santé humaine, et envoyer au président Reagan la facture des dégâts causés au Canada, comme nous l'avons fait quand des débris de satellite sont tombés dans notre Grand Nord il y a quelques années?

M. Gauthier: Songez-y.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, mon honorable ami dit «songez-y». Les Canadiens ont déjà songé que l'inaction qui a régné pendant des années en matière d'environnement, et spécialement de pluies acides, leur a coûté fort cher. Si mon honorable ami qui cherche à s'élever à un plan non-partisan, veut nous critiquer, il devra reconnaître que ses performances comme ministre de l'Environnement de l'époque laissent pas mal à désirer pour ce qui est de réduire les pluies acides.

Mon ami est au courant des progrès réalisés par le ministre de l'Environnement dans ce domaine, et plus récemment pour ce qui est de la protection de l'ozone. Il est au courant des progrès que le ministre de l'Environnement a réalisés au sujet du parc national de South Moresby. Il est au courant des progrès réalisés par le ministre pour ce qui est de la présentation de la Loi sur la protection de l'environnement. Je pense qu'il est au courant des importants travaux du ministre de l'Environnement et j'espère qu'il saura également en donner acte en temps opportun.

M. Caccia: Monsieur le Président, je suis certain que les Canadiens vont être réconfortés par cette réponse décisive du premier ministre et par son aveu de responsabilité en matière de pluies acides.

[Français]

LES PLUIES ACIDES—LES DOMMAGES CAUSÉS AUX PRODUCTEURS DE SIROP D'ÉRABLE—LA POSSIBILITÉ D'UNE COMPENSATION—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, je voudrais poser la question suivante: Est-ce qu'au moins le premier ministre est prêt à présenter une facture à Washington en compensation aux producteurs de sirop d'érable du Québec qui ont dénoncé les dommages causés par les pluies acides et qui réclament une compensation de 1 million de dollars pour chaque mois, à cause de l'acidité causée par les Américains?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, nous sommes en communication étroite avec les producteurs du Québec dans ce domaine et nous essayons, par tous les moyens les plus légitimes, les plus efficaces, d'obtenir justice en leur faveur. Je pense que mon ami serait d'accord, étant lui-même un ancien ministre de l'Environnement, qui n'a strictement rien fait pendant des années, je pense qu'il faut dire à tout le moins qu'il manque de sérieux en soulignant aujourd'hui les effets de ses propres faillites.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**L'ARRESTATION D'UN CITOYEN CANADIEN EN INDE—LE SERVICE CONSULAIRE**

M. W. Paul McCrossan (York—Scarborough): Monsieur le Président, en l'absence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, je poserai ma question à la ministre des Relations extérieures. Il y a deux semaines, j'ai demandé si quelqu'un de notre haut-commissariat à la Nouvelle-Delhi avait pu communiquer avec Daljit Singh, un Canadien arrêté au Pendjab.

Comme l'Inde est tenue de permettre l'accès au service consulaire du Canada à M. Singh en vertu de la Convention de Vienne, la ministre peut-elle assurer à la Chambre que M. Singh n'a pas souffert de sévices tandis qu'il était détenu par la police?

[Français]

L'hon. Monique Landry (ministre des Relations extérieures): Monsieur le Président, je voudrais remercier mon honorable collègue pour sa question et je tiens à le rassurer que notre Haut-commissariat à New Delhi a été avisé par les autorités indiennes que l'accès consulaire était maintenant autorisé en ce qui concerne M. Singh. Un agent de notre Haut-commissariat sera actuellement au Pendjab pour rencontrer M. Singh.